

ment, étaient au bas de l'échelle des catégories imposables et, par conséquent, des gens à revenu modique.

Voilà, monsieur l'Orateur, un budget qui soulage vraiment le gagne-petit. Un loustic pourrait sans doute ajouter que le gouvernement conservateur anglais s'est montré libéral dans son budget, tandis que le gouvernement libéral canadien s'est montré plutôt conservateur dans le sien.

Ceci m'amène à dire que le fisc canadien n'a pas assez d'égards et d'attentions pour les familles nombreuses, ces braves familles canadiennes, qu'elles soient d'extraction française ou anglaise, qui donnent en grand nombre à leur pays de vrais "bébés canadiens", comme s'est plu à le dire récemment l'honorable ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration (M. Pickersgill). A ce sujet, je m'empresse d'ajouter que je partage avec enthousiasme l'opinion émise par l'honorable ministre, à Victoria, quand il a dit, et je cite ses propres paroles, consignées par lui-même au *hansard* français du 18 avril courant, à la page 3043:

...Je ne crois pas que les immigrants, d'où qu'ils viennent et si excellents qu'ils soient, aient la même valeur qu'un bébé canadien, puisque l'immigrant doit apprendre à être un Canadien alors que le bébé canadien l'est de naissance.

Je répète, monsieur l'Orateur, que je partage entièrement cet avis et que je voudrais, si possible, en faire comprendre la justesse et l'importance à toute la population du Canada, sans oublier l'honorable ministre lui-même. En effet, l'hésitation dont il a fait preuve en expliquant sa déclaration, ajoutée à certains aspects de la politique de son ministère, nous laissent un peu perplexes et nous permettent de penser qu'il n'ajoute peut-être pas foi lui-même à sa propre déclaration.

Une fois bien comprise, cette opinion permettrait d'exercer un peu plus de sens pratique dans notre politique d'immigration et, je l'espère, contribuerait à rectifier notre politique fiscale, relativement à la protection que l'on doit accorder aux familles généreuses de chez nous, qui consentent encore, au prix d'immenses sacrifices, à donner à la nation de nombreux bébés canadiens, lesquels constituent, règle générale, ses meilleurs citoyens.

Je tiens à réaffirmer ce que j'ai déjà dit bien des fois: l'État, dans quelque pays ou civilisation que ce soit, a tout intérêt à protéger les foyers où s'épanouit la vie familiale, à faciliter par tous les moyens à sa disposition,—ou, tout au moins, à ne pas entraver,—la vie normale de ces cellules-mères de la société où germent et se développent, mieux que partout ailleurs, les idées saines et les vertus qui font les individus moralement robustes et les nations puissantes.

Le citoyen qui garde un attachement profond et un amour filial pour la famille et le foyer où il a grandi ne peut pas être déloyal envers sa patrie. Encore faut-il que la famille et le foyer soient organisés de telle sorte qu'il fasse bon d'y vivre.

Tout cela, dira-t-on, est bien loin des considérations d'ordre pratique que suggère un froid exposé budgétaire. Peut-être, mais il n'en reste pas moins que les valeurs morales, comme les fleurs, ont souvent besoin d'un tuteur pour les soutenir et leur permettre de s'épanouir.

C'est ainsi qu'on aurait dû augmenter, aux environs de \$250 à \$300, les exemptions pour chaque enfant admissible aux allocations familiales, et à \$500 ou \$600 celles relatives aux enfants inéligibles aux mêmes allocations.

Le budget anglais,—je m'excuse d'y revenir,—a été plus généreux en augmentant le montant de ces exemptions dans une proportion de 17 $\frac{1}{2}$ p. 100.

A qui fera-t-on croire, par ces temps de vie chère, qu'un montant variant de \$210 à \$246, dans le cas d'enfants de moins de 16 ans, et de \$400 pour ceux de plus de 16 ans, est suffisant pour entretenir convenablement un enfant pendant toute une année? Il en coûte pour chaque enfant,—et je crois pouvoir parler avec expérience personnelle,—des centaines de dollars de plus que les montants que je viens d'indiquer. De sorte que les parents, qui ont encore assez de générosité pour faire face à leurs obligations morales et familiales, ont non seulement la très lourde tâche de consentir des sacrifices inouïs, (très souvent inconnus du grand public) mais en surplus, ils ont le triste spectacle de voir leur générosité taxée, en ce sens qu'ils ont à payer des impôts sur une partie plus ou moins considérable de leur revenu affecté à l'entretien et à l'éducation de leurs enfants.

Il est une autre catégorie de citoyens à qui le dernier exposé budgétaire n'aura apporté aucun soulagement direct et qui resteront, cette fois encore, les éternels oubliés: c'est la grande classe des consommateurs, qui n'achètent pas d'automobile, qui ne détiennent aucune part ni action dans les grandes sociétés, qui n'ont pas même les moyens de payer un peu l'impôt sur le revenu; ils ont tout juste l'obligation, bien onéreuse, de payer la taxe de vente générale sur un certain nombre des articles qu'ils doivent acheter. C'est précisément pour eux qu'au cours de mes observations, le 22 mars dernier, je demandais que la taxe de vente soit réduite. Je crois sincèrement que cela aurait été la seule façon, pour le ministre des Finances, de venir à leur secours. Aussi je tiens à souligner cet aspect négatif de l'exposé budgétaire.